

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 4 FEVRIER 2026

Nombre de membres
du Comité Syndical
du Syndicat **21**

Nombre de membres
qui se trouvent en
fonction **21**

Nombre de délégués :
- présents : 11
- représentés : 4
TOTAL **15**

L'an deux mille vingt six, le 4 février à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE
- M. Eric FRANCHET M. Alexandre GONCALVES - Mme Chantal JEANPERT M. Jean-Luc SCHICKELE M. Pierre THIELEN	- - M. Jean HUMANN - - M. Thierry SCHAAL M. Laurent ULRICH	- - Mme Michèle ESCHLIMANN - M. Alain JEROME - M. Denis TURIN

Membre représenté :

Mme Marie-Reine FISCHER, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
Mme Catherine GRAEF-ECKERT, ayant donné procuration à M. Laurent ULRICH
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

Excusés :

M. Julien HAEGY de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Pierre OZENNE de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Christian HALTER du SDEA,
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE du SDEA.

OBJET : PROGRAMMES D' ACTIONS – VALIDATION DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) BRUCHE MOSSIG

N° 26-09

LE COMITE SYNDICAL

VU la délibération N°25-20 du 10 décembre 2025 validant le programme d'actions de prévention des inondations avant la consultation du public ainsi que les modalités de consultation du public ;

CONSIDERANT le cahier des charges PAPI 3 2021 du Ministère de la Transition Écologique ;

CONSIDERANT la déclaration d'intention transmis à la Préfète coordinatrice du Bassin Rhin Meuse le 16 septembre 2021 ;

CONSIDERANT la validation du Programme d'études préalables (PEP) au PAPI Bruche Mossig par courrier de la Préfète coordinatrice du Bassin Rhin Meuse du 12 mai 2025 ;

CONSIDERANT le projet de programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Bruche Mossig ;

CONSIDERANT qu'une consultation du public, numérique et physique, a été menée entre le 12 décembre 2025 et le 12 janvier 2026 au sujet du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ;

CONSIDERANT le rapport des observations issues de la consultation du public et des suites données à ces observations ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
approuve**

le programme d'actions de préventions des inondations (PAPI) 1 Bruche Mossig,

engage

le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig à assurer le pilotage et l'animation du programme d'actions de préventions des inondations et à mettre en œuvre les actions relevant de ses compétences,

autorise

le Président à transmettre la demande de validation programme d'actions de préventions des inondations au Préfet du Bas-Rhin.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président

Transmis au représentant de l'Etat le : 5/02/2025

Publié le : 5/02/2025